

Élections municipales du 9 mars 2008



Châtillon Écologie Solidaire

1982 : 24800 habitants - 2007 : 32000 habitants de Châtillon-Village à Châtillon-Dortoir ?

Le Maire sortant UMP gère la commune depuis 25 ans. A l'heure des bilans, c'est 27% de population en plus !

Cette densification s'est faite sans aucun respect de l'équilibre activités-logements comme dans le quartier des Sablons, sans les équipements publics nécessaires comme à la Porte-Nord, sans crèche, ni école.

Est-ce ce modèle de densification intensive que nous souhaitons pour Châtillon ? NON !

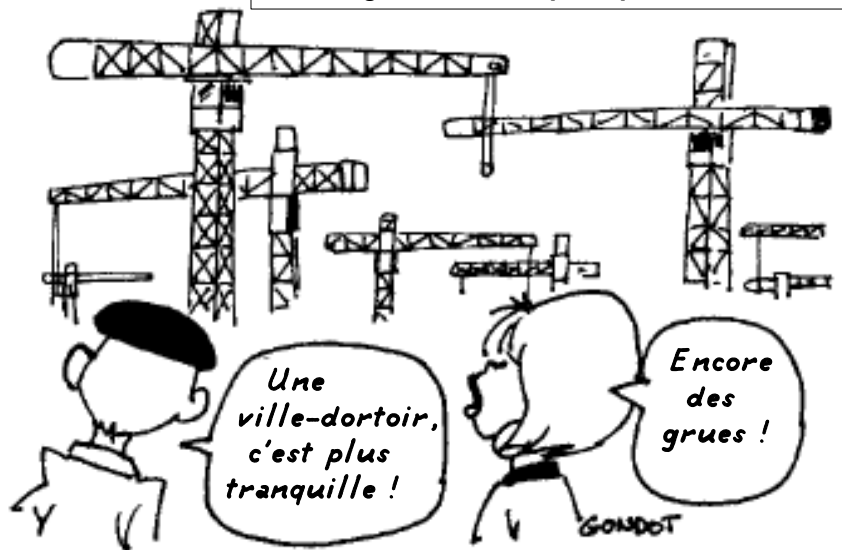
Cette urbanisation à marche forcée s'accélère : plus de la moitié de l'augmentation de population s'est faite sur les années 2000 et le responsable a nié cette évolution jusqu'à la publication récente des chiffres de l'INSEE.

Aux cantonales de 2004, dans une lettre adressée aux Châtillonais, le Maire sortant UMP déclarait que la ville ne se développerait pas davantage. Résultat : 1000 logements en plus fin 2007 et encore 1000 nouveaux logements prévus d'ici 2010 (Aérospatiale, Coeur de ville, marbrerie et bd de Vanves, rue de Fontenay...).

Entre les recensements de 1982 et 2005

| | |
|---------------------|-----|
| Châtillon | 27% |
| Montrouge | 14% |
| Le Plessis Robinson | 9% |
| Clamart | 2% |
| Fontenay aux Roses | 0% |

Châtillon a connu la plus forte augmentation du nombre d'habitants : deux fois plus que Montrouge et trois fois plus que Le Plessis.



Châtillon est en train de devenir une ville-dortoir.

**Si vous refusez cette évolution, si vous souhaitez plus de commerces, plus d'activités, plus d'animation, plus d'équipements, plus de convivialité :
dites-le nettement le 9 mars, après ce sera trop tard !**

Châtillon Écologie Solidaire

chatillon@ecologiesolidaire.fr
<http://ecologiesolidaire.fr>

Liste citoyenne soutenue par

L'ÉCOLOGIE
Les Verts

De l'ambition !

Pour un Châtillon

écologiquement durable,
socialement équitable,
économiquement efficace.

La liste « **Châtillon Écologie Solidaire** »,
avec Francine BAVAY (vice-présidente du Conseil régional),
veut une ville conviviale.

Créer les espaces publics nécessaires et soutenir une vie associative vivante et autonome



Concevoir à partir d'espaces publics existants, des **maisons de quartier** intégrant des lieux de réunions pour les associations.

Proposer une offre cohérente de **garde d'enfants** y compris pour ceux porteurs de handicap, en crèche, garderie, centre de loisirs avec un dispositif adapté pour les parents à **horaires décalés**.



Créer des **crèches**, adapter les **écoles** à l'augmentation de population, par exemple Porte Nord.

Créer un **café et un cybercafé associatifs** et mettre à la disposition des musiciens amateurs des endroits de répétition en zone adaptée.

Proposer des activités sportives ou culturelles à des prix abordables aux 16-25 ans.

Favoriser les **relations inter-générationnelles** : étudiant logé chez une personne âgée contre échanges de service, halte-garderie et maison de retraite.

Rendre rapidement les lieux publics accessibles aux personnes porteuses de handicap.

Étendre le **lycée Jacques Monod** sur le site de l'ONERA en liaison avec la Région et soutenir auprès du Conseil général la rénovation écologique du collège Paul Éluard et la construction d'un gymnase.



Dynamiser la vie démocratique locale

Donner un pouvoir d'intervention aux Châtillonnais avec la création de conseils de quartiers dotés d'un budget.

Créer un conseil municipal des jeunes.

Mettre en place un plan santé et environnement



Partenariat avec le centre de soins pour un programme de **prévention-santé** notamment contre l'**obésité**, les **addictions** aux tabacs et aux drogues.

Introduction progressive de **produits issus de l'agriculture biologique** à la cuisine centrale (cantines scolaires, maisons de retraite et repas à domicile...).

Travail intercommunal sur l'accueil et le logement d'urgence pour les personnes en difficulté (**femmes victimes de violences** ...).

Amélioration de la **qualité de l'air**, diminution du **bruit** et du **stress** en ville en agissant sur l'urbanisme (organisation des espaces et des déplacements), en favorisant les circulations douces, en organisant une trame verte protégée reliant la coulée verte, les parcs publics, les zones pavillonnaires et une rue piétonne (à créer).

Implantation de **jardins partagés** en zones non construites, en relation avec les écoles.

Châtillon Écologie Solidaire

chatillon@ecologiesolidaire.fr

<http://ecologiesolidaire.fr>

Liste citoyenne soutenue par



Pour soutenir financièrement la liste Châtillon Écologie Solidaire, adressez un chèque, libellé à l'ordre de « Dominique Thivellier, mandataire financier de Francine Bavay ». Voir aussi l'article L 52-8 du code électoral. Un reçu vous sera délivré. Le don permet une réduction d'impôt (CGI, art. 200). **Châtillon Écologie Solidaire**, 87 bd de Vanves, 92320 Châtillon.